



# Projet de Gouvernance

Assemblée Générale

15 mai 2016

# Groupe « Gouvernance »

- Président FFTT
- 3 Présidents de Ligues
- 3 Présidents de Comités Départementaux
- 3 élus FFTT
- 1 Président d'honneur

Plusieurs réunions de réflexion pour intégrer la nouvelle configuration des régions dans une évolution de la gouvernance

# Nouvelle gouvernance fédérale

## 1/ Conseil Fédéral

*réflexion, décision politique*

### Attributions

- bilan financier et budget prévisionnel ;
- conduite, évaluation et suivi du projet de l'Olympiade ;
- désignations et nominations des commissions et instances ;
- Création-suppression emplois permanents
- relations conventionnelles avec les fédérations affinitaires et organismes indépendants ; relations avec les fédérations étrangères ;
- stratégie sportive (grandes orientations), de développement et du haut niveau, organisation des grands événements ;
- relations commerciales et de partenariats faisant l'objet d'une consultation (seuil défini) ;
- suivi et approbation de toutes les modifications réglementaires devant passer en AG + modalités de l'AG.

# Nouvelle gouvernance fédérale

## 1/ Conseil Fédéral

### Composition

- 24 membres élus (minimum 25% de chaque sexe)
- 15 membres de droits
  - 13 présidents des ligues métropolitaines
  - 2 présidents représentant les présidents Outre-mer
- Invités permanents (DTN, DGS, médecin fédéral) et selon l'ordre du jour

### *Président de ligue:*

- pas son représentant;
- si élu, place vacante en tant que membre de droit

# Nouvelle gouvernance fédérale

## 1/ Conseil Fédéral

### Election

- Scrutin de liste bloquée pour les 24 élus
- Candidat président en tête de liste
- Un médecin dans les 13 premiers candidats
- 25% minimum de chaque sexe

*(modalités de présentation en cours de finalisation)*

### Fréquence

- Au moins 3 fois par an

# Nouvelle gouvernance fédérale

## 2/ Bureau exécutif

*Organe de décision pour un gain en rapidité*

### Attributions

Toutes attributions qui ne sont pas dans les compétences du CF, et en particulier:

- suivi de la gestion, du fonctionnement du siège, de la politique sportive (hors modifications qui affecteraient la nature ou la structure des championnats) ;
- suivi des compétitions existantes, calendrier sportif ;
- modifications des règlements ne nécessitant pas un passage en assemblée générale ;
- suivi du projet de l'Olympiade et propositions d'ajustements au Conseil Fédéral ;
- toutes dispositions urgentes (art. 18.3 du règlement intérieur) ;
- préparation des réunions du Conseil Fédéral.

# Nouvelle gouvernance fédérale

## 2/ Bureau exécutif

### Composition

- 15 membres parmi les élus du Conseil Fédéral (minimum 25% de chaque sexe)
- Proposés par le Président et validés par le Conseil Fédéral
- Membres du Conseil Fédéral ou professionnels du siège, invités selon l'ordre du jour

### Fréquence

- 1 fois par mois environ

# Nouvelle gouvernance fédérale

## 3/ Groupe de coordination

*Organe de gestion courante*

### Attributions

- coordination des actions en cours ;
- décisions d'administration courantes ;

### Composition

- Président, SG, TG, VPD
- Invités selon les dossiers

### Fréquence

- Sur invitation du président



# Nouvelle gouvernance fédérale

## 4/ Commissions

### Statutaires

- Électorale
- Arbitrage
- Formation
- Médicale

# Nouvelle gouvernance fédérale

## 4/ Commissions

### Fédérales

- Sportive
- Statuts règlements
- CNACG
- Technique
- Organisations

*+ création selon les besoins*

## 5/Chargés de mission

# Nouvelle Gouvernance régionale

## Conseil de Ligue

- Déclinaison régionale de l'organisation fédérale
- Présidents (ou représentants élus) des comités départementaux membres de droit
- Élection: scrutin plurinominal ou scrutin de liste (sans obligation du Président en tête de liste)

## Représentation des ligues aux AG fédérales

- 5 délégués
- 3 minimum

# Nouvelle Gouvernance régionale

## Représentation féminine

- Régions: obligation de 25% dans les élus, dès 2016
- Départements: dérogation, obligation au plus tard en 2020

## Statuts types

- Choix possibles
- Vérification de conformité

## Représentation des clubs aux AG régionales

- Procuration nominative
- Nombre, au choix de la ligue, maximum 10